



COMPTE RENDU DES VISITES DE POSTES DU 06/11/2017 TRESORERIE DE SEURRE TRESORERIE DE ST JEAN DE LOSNE

TRESORERIE DE SEURRE

Suite au deuxième départ en retraite d'un agent en Mars 2018 et la suppression d'un emploi C au 01/01/2017, les agents du poste de Seurre sont très inquiets. La chef de poste rencontre des difficultés pour remplir l'OF (organigramme fonctionnel). La charge de travail devient insupportable pour les agents qui s'estiment aux limites du burn-out, malgré l'intervention de l'équipe de renfort qui participe à la gestion du « courant » !!!.....

Les agents ont des difficultés avec les entrées de contact multiples (E-CONTACT, mails, téléphone) qui font souvent double voir triple emploi : les contribuables sont en demande de réponses immédiates après avoir envoyé un mail, ils téléphonent ou viennent. La gestion qui en découle est très lourde, avec au bout du compte une perte de temps pour le personnel.

De plus, si la dématérialisation entraîne un gain de temps à un moment T, il en va tout autrement quand il s'agit de gérer les vérifications nécessaires au niveau des écritures comptables. Le suivi des lots demande de plus en plus de temps tout en étant générateur d'erreurs.

De même, si certaines tâches ne sont pas réalisées dans les temps impartis, il y a des conséquences importantes par exemple des lettres de relance envoyées à tort.

Les agents ne font plus que le courant, certaines tâches deviennent impossible à réaliser.

Il devient impossible de faire de la formation professionnelle.

Pourquoi n'y aurait-il pas une équipe de renfort « A » beaucoup plus fournie ?

Enfin pourquoi la direction ne publie-t-elle pas un tableau avec les postes vacants du département avant les demandes de mutation. Cela pourrait donner des idées à certains pour rejoindre certains postes auxquels on ne pense pas forcément !

TRESORERIE DE ST JEAN DE LOSNE

Il y a beaucoup d'appels pour les échéances; suite aux restructurations les avis n'indiquent pas clairement le bon service à joindre, les n° de téléphone disparaissent.

De plus le temps passé pour répondre aux mails, la réception téléphonique ou physique ne sont pas comptabilisés pour leur temps exact.

Aucun travaux de sécurité n'ont été réalisés malgré 2 effractions. Le syndic des locaux a mis son opposition à ce qu'il y ait des barreaux aux fenêtres. Aucune autre solution n'a été proposé par la direction.

Les contribuables ont des difficultés à comprendre pourquoi on accepte pas les paiements supérieurs à 300 euros et d'ailleurs la remarque est valable aussi pour le personnel concernant les usagers qui ont des dossiers de reste à recouvrer.

De même les contribuables ont du mal à suivre, suivant le type d'impôt à payer, ils ne dépendent pas du même service

Le personnel évoque les difficultés des contribuables par rapport aux moyens de communications et leurs difficultés sur le terrain quant à la couverture internet de certains lieux.

Enfin la désertification du milieu rural s'accroît avec la disparition des services publics qui se concentrent de plus en plus en milieu urbain.